



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E91554

VALABLE JUSQU'AU

13/11/2026

ÉDITÉ LE

11/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2011

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 08/09/2025
103 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 529894925

Siret : 529 894 925 00013

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 15616

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 56656927

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 56656927

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : CHARPENTIER DES CIMES

22 RUE DES EGLANTINES
ZAAU PLAN
38190 FROGES

Téléphone : 04 76 71 23 50

Fax :

Portable : 06 26 54 35 83

Site Internet : www.charpentierdescimes.com

E-mail : contact@charpentierdescimes.com

Responsabilité légale :

MANCEAU HOLDING (882 237 670) / MANCEAU SIMON PIERRE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 28

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	01/10/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	01/10/2024
3211 PROB	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	01/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.